

Numéro du module	191
Titre	Conduire un projet partiel
Domaine de compétence	Gestion des projets
Version du module	1.0
Plan modulaire	V2

Objectif opérationnel	Connaissances opérationnelles nécessaires
1.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaît les conditions nécessaires à l'efficacité et à la réussite d'une réunion et peut montrer quelle contribution chacune d'entre elles y apporte.</li> <li>2. Connaît les principales techniques de direction de réunions orientées objectifs et peut expliquer les aspects dont il faut tenir compte lorsqu'on les utilise afin que les participants se sentent acceptés et soient motivés.</li> <li>3. Connaît les principaux préparatifs du lancement d'un projet et peut expliquer comment ils contribuent à motiver un groupe de projet.</li> </ol>
2.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaît les principes de la communication et peut expliquer les conséquences de leur respect ou de leur non respect sur la coopération au sein du groupe et sur les individus qui le composent.</li> <li>2. Connaît les phases du développement de conflits entre individus et leurs signes avant-coureurs (comportements).</li> <li>3. Connaît une démarche pour résoudre un conflit avec une personne et peut expliquer ce que déclenche chacune des étapes de cette démarche et comment elle contribue à apaiser le conflit.</li> <li>4. Connaît les principes à respecter dans le cadre de la convention d'objectifs et de la planification des interventions des collaborateurs et peut en expliquer les effets sur la réalisation des objectifs et la motivation des personnes collaborant au projet.</li> </ol>
3.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaît des mesures de contrôle périodique d'avancement des projets et peut expliquer pour quels types de tâches de supervision elles peuvent être utilisées.</li> <li>2. Connaît les facteurs déterminants pour la disponibilité des ressources humaines, matérielles et informationnelles et peut indiquer à l'aide d'exemples comment ils influencent l'évolution du projet.</li> </ol>
4.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaît des outils de contrôle périodique des risques dans le cadre des projets et peut expliquer comment les résultats obtenus contribuent à l'évaluation de la situation du projet en matière de risques.</li> </ol>
5.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaît des méthodes de réception de résultats de projet et peut expliquer à quels types de résultats de projets elles sont adaptées.</li> </ol>
6.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaît les principales catégories de modifications à apporter dans le cadre d'un projet partiel à la suite de problèmes, de changements intervenus dans les exigences ou les conditions générales, et peut expliquer l'impact qu'elles ont sur l'ensemble du projet ou pourquoi elles ne peuvent être réalisées sans avoir été coordonnées avec l'ensemble du projet.</li> </ol>
7.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Peut expliquer l'importance de la documentation des événements constatés durant la réalisation d'un projet pour la vérification de ses résultats et pour le déroulement de projets futurs.</li> </ol>